

Rapport sur la Qualité et
le Prix du Service Déchets
-Année 2022-

Le territoire



- 11 communes
- 29 210 habitants (pop DGF)



Le service

- **Collectes assurées en régie**

1 Benne à ordures ménagères à collecte latérale (+ 1 véhicule de secours)

2 Bennes à chargement arrière pour la collecte des sacs jaunes (+1 véhicule de secours)

1 Camion ampiroll pour la collecte des points d'apports volontaire (+ 1 véhicule de secours)

6 agents de collecte

1 assistante administrative et de facturation

1 agent communication de proximité et logistique

1 responsable de service (en cours de recrutement)



- **Accueil en déchèterie via un marché de prestation de service**

Prestation assurée en 2022 par Brangeon (renouvellement du marché en septembre 2022)

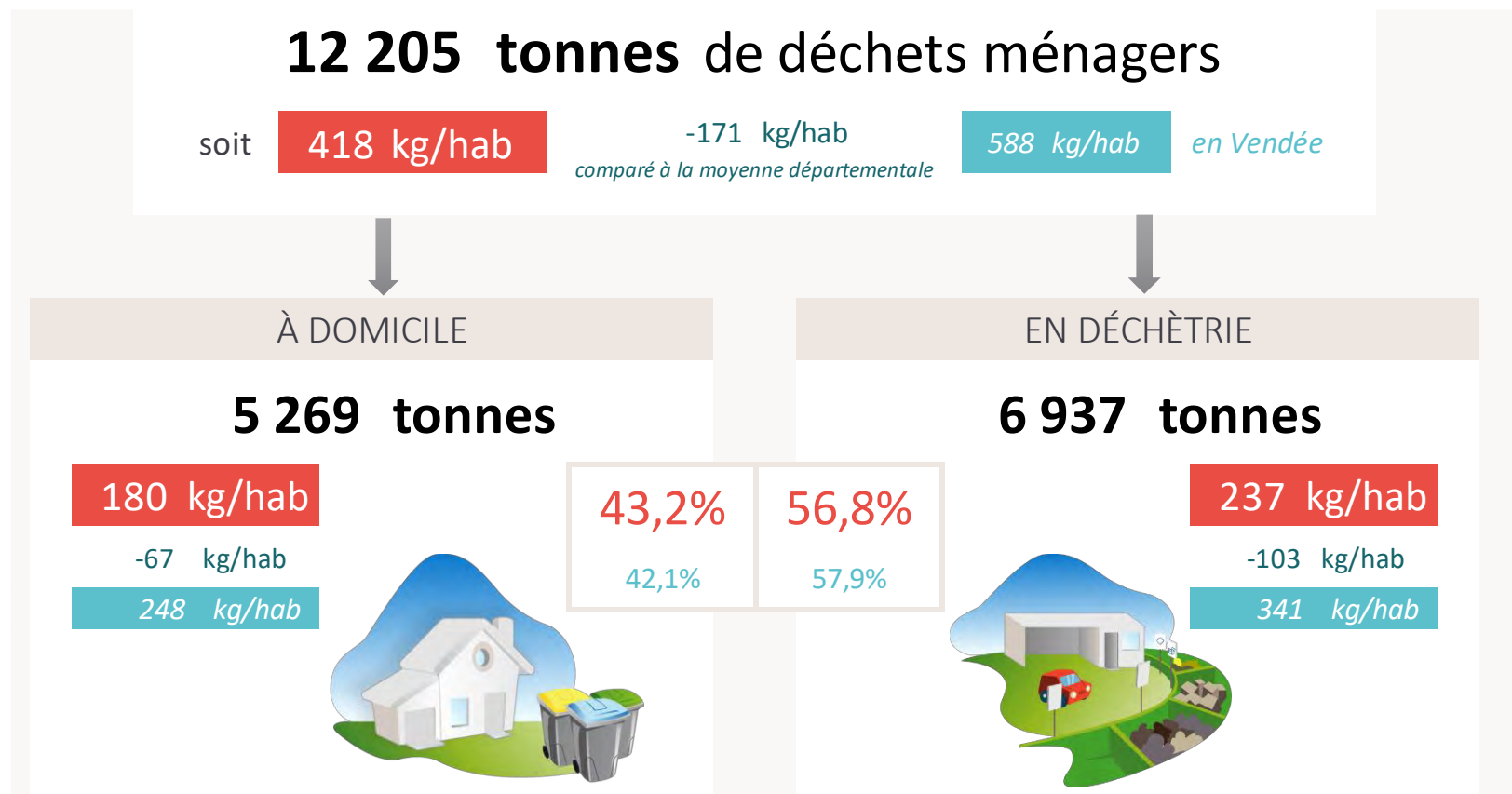
- **La compétence traitement est assurée par le syndicat départemental TRIVALIS.**

Rétrospective 2022

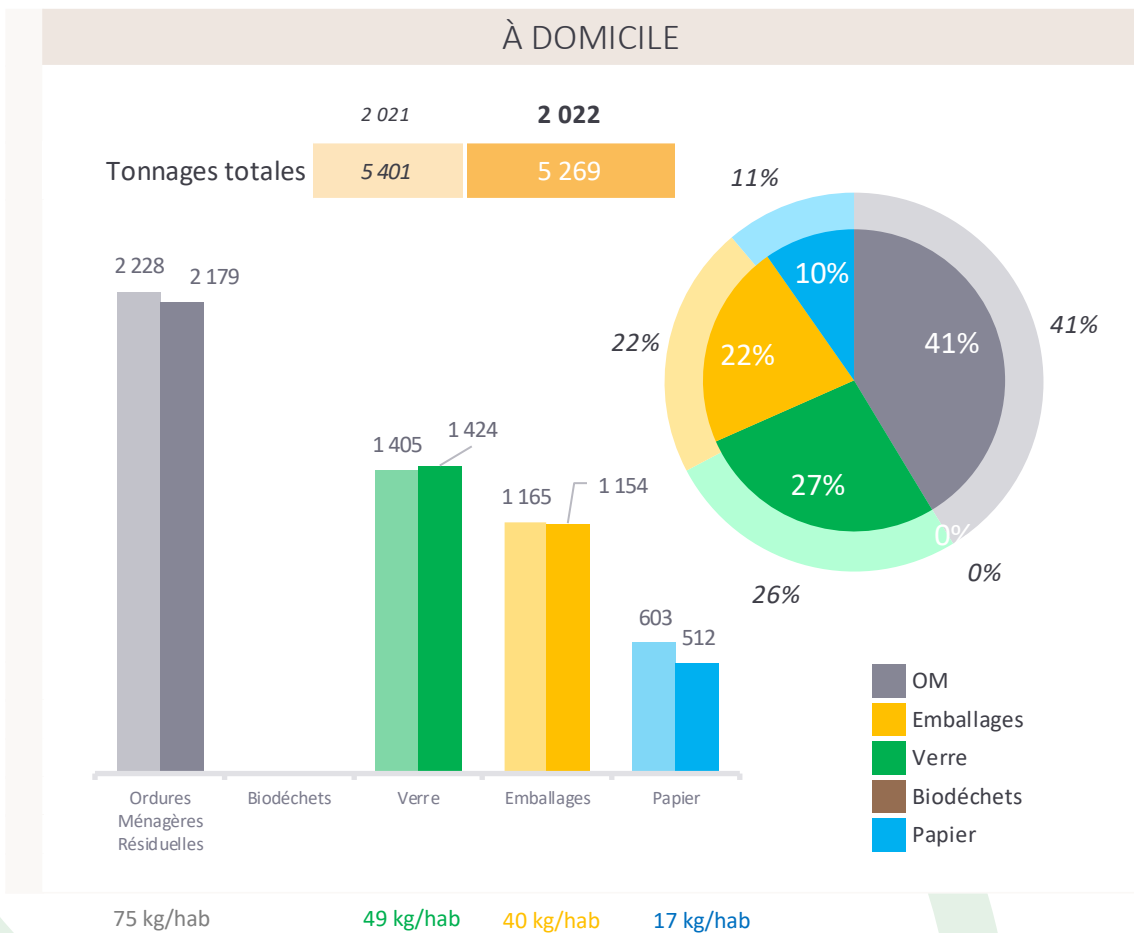
- Inauguration et portes ouvertes du nouveau bâtiment du service.
- Réalisation des travaux pour le renouvellement des Points d'Apport Volontaire des nouveaux conteneurs semi-enterrés verre et papier à Chanverrie et Mortagne-sur-Sèvre.
- **Renouvellement du marché d'exploitation** des 3 déchetteries du territoire.
- **Renouvellement de l'identification des bennes** dans les déchetteries.

LES TONNAGES





- Un ratio de déchets performant
- Une part non négligeable des déchèteries sur les tonnages collectés



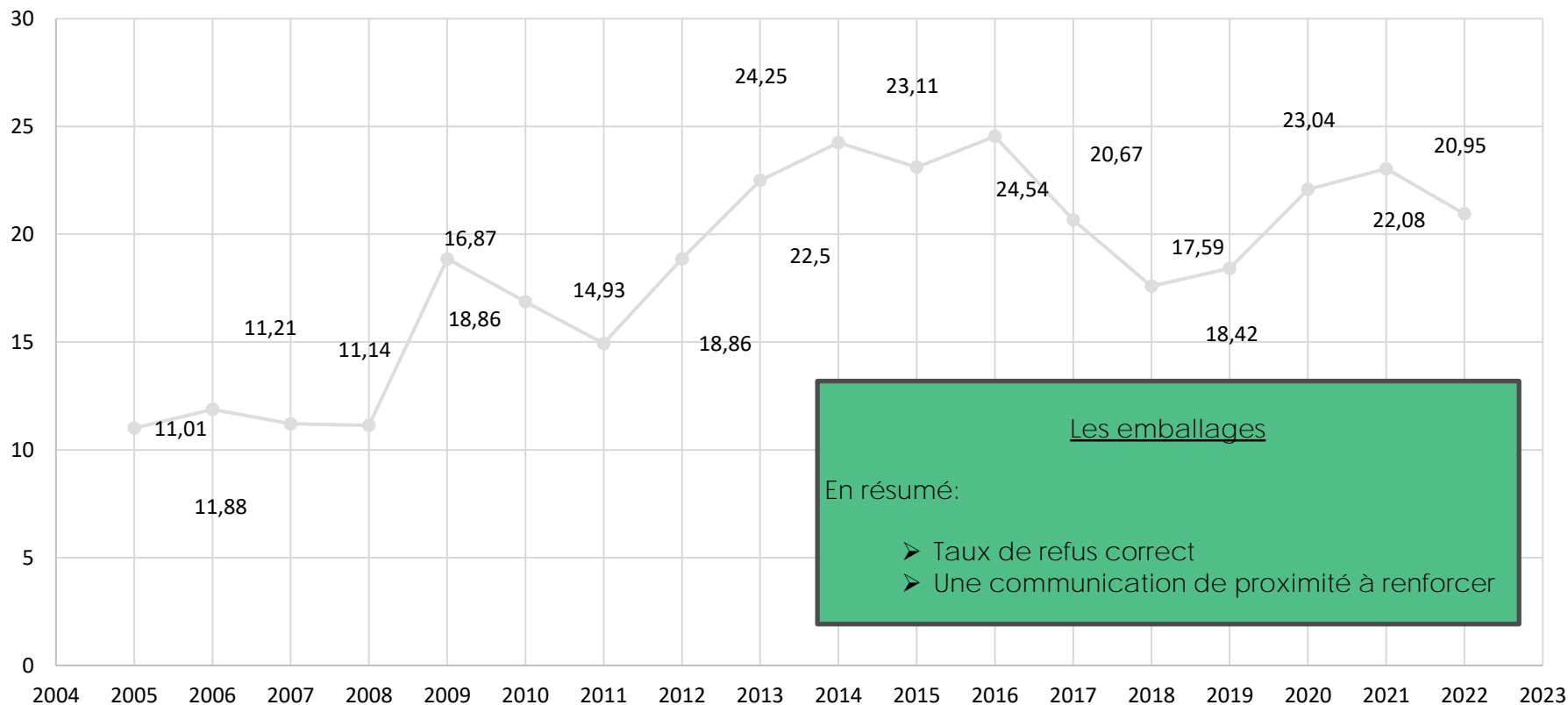
- Des tonnages d'ordures ménagères qui évolue peu
- Des tonnages de tri qui reste stable
- Les ordures ménagères pèsent moins de la moitié des déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire (les OM représentent 18% des tonnages globaux collectés par la collectivité – Pour rappel, la redevance est basée sur ce flux de collecte)

Les déchets en porte à porte et apport volontaire

En résumé:

- **Peu d'évolutions des ordures ménagères**
- **Un tonnage d'Ordures Ménagères** représentant 18% des tonnages globaux (**vigilance sur l'équilibre de la redevance**)
- Un tri qui continue de progresser

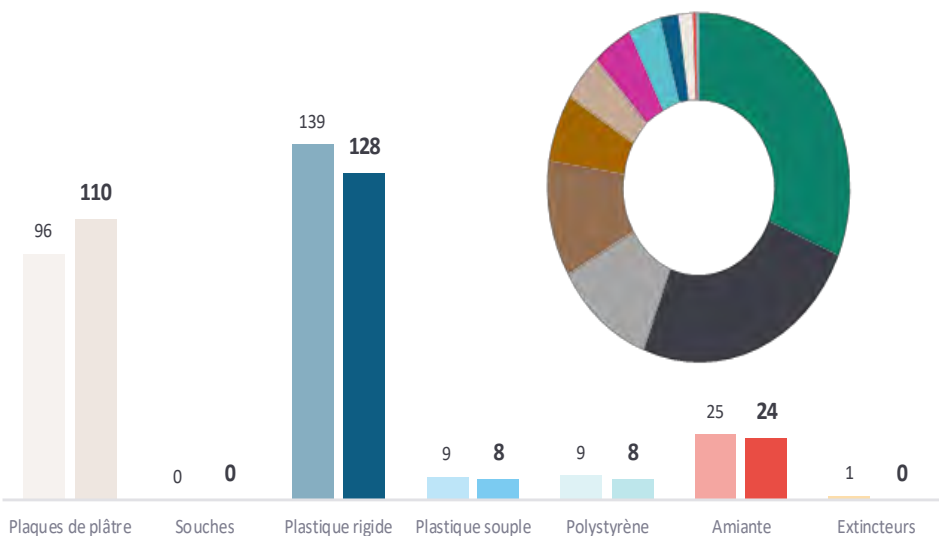
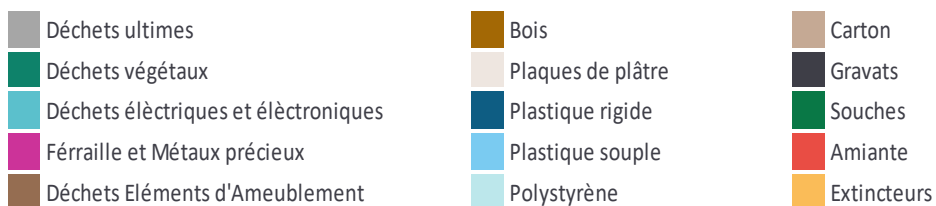
Evolution du taux de refus de tri



- Une évolution très irrégulière de la qualité du tri, une amélioration constatée en 2022
- Le taux reste plus élevé qu'avant COVID : Nécessité de communiquer
- Un taux de refus qui reste satisfaisant

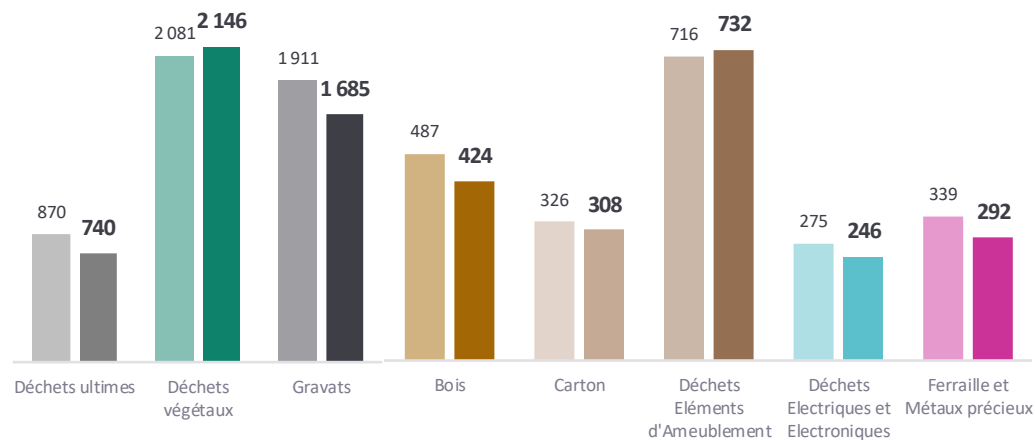
	2 021	2 022
Tonnages totales	7 371	6 937

Comparatif 2021-2022 des déchets NON DANGEREUX collectés en déchèterie



Collectes en déchèteries

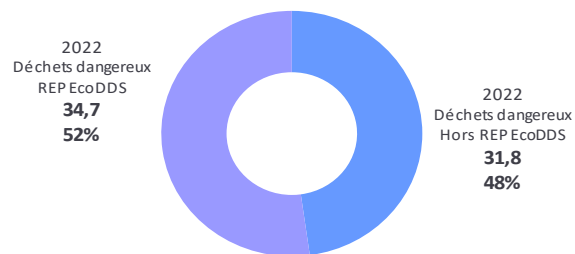
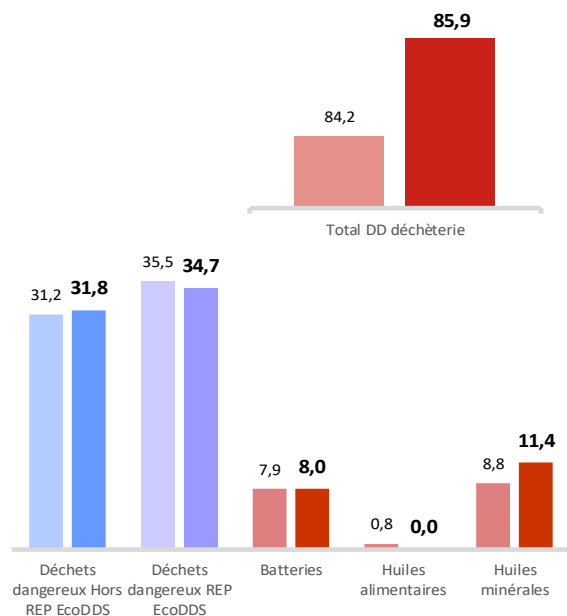
- 1997: Création d'un réseau de 3 déchèteries
- 2013 : Réhabilitation des déchèteries
- Fréquentation des déchèteries 2022 :
 - ☐ 58 163 passages pour les particuliers
 - ☐ 1 667 pour les professionnels



- 6937 tonnes collectées en 2022
- 237,5 kg/hab/an en 2022 de déchets déposés en déchèteries (2^{ème} ratio le plus bas de Vendée)
- Des déchets ultimes en augmentation mais qui reste le 2^{ème} ratio le plus bas de Vendée (25,3 kg/hab)
- Un tri très correct par filières (meubles, déchets électriques, plastiques, etc.)

Comparatif 2021-2022 des déchets DANGEREUX collectés en déchèterie

■ Déchets dangereux



Moyenne départementale REP DDS 47%

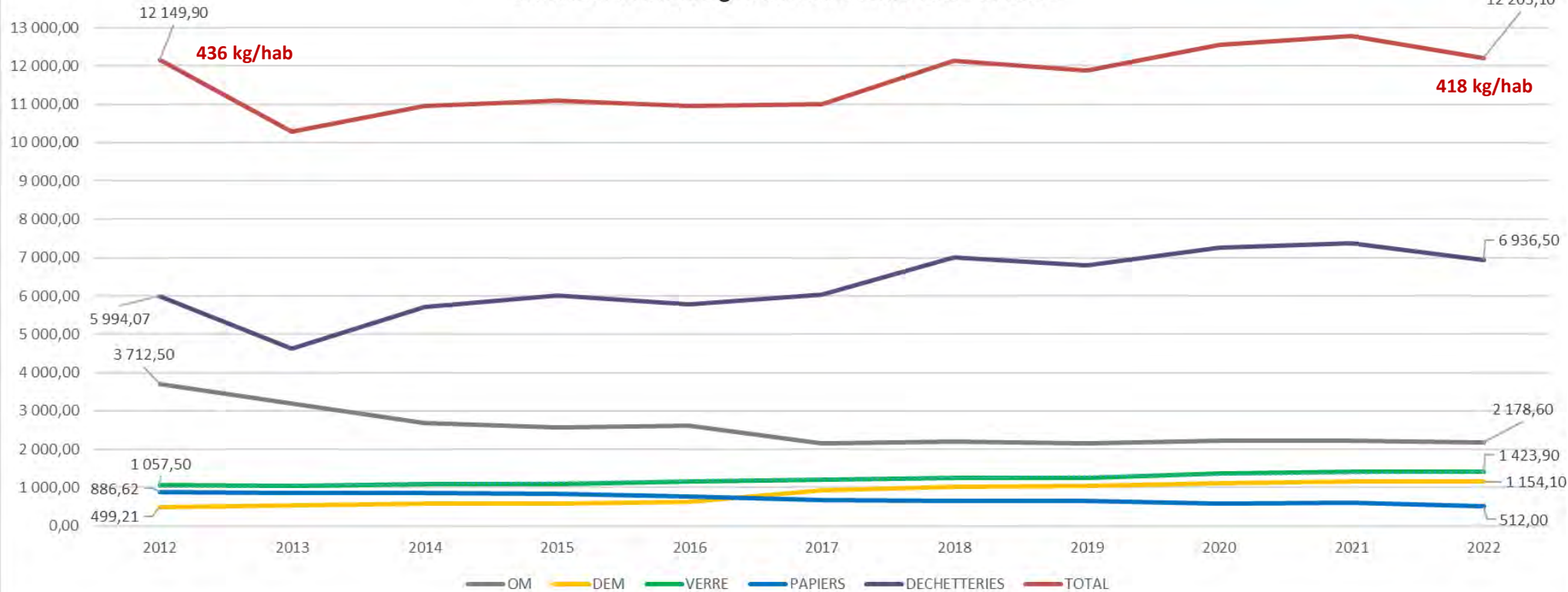
- Focus sur les déchets dangereux:
 - Un tri correct des déchets dangereux
 - Une optimisation de la collecte REP (Responsabilité Elargie du Producteur) => Moins de dépenses pour la collectivité

Les déchèteries

En résumé :

- Des ratios très corrects
- Un tri bien effectué sur les sites

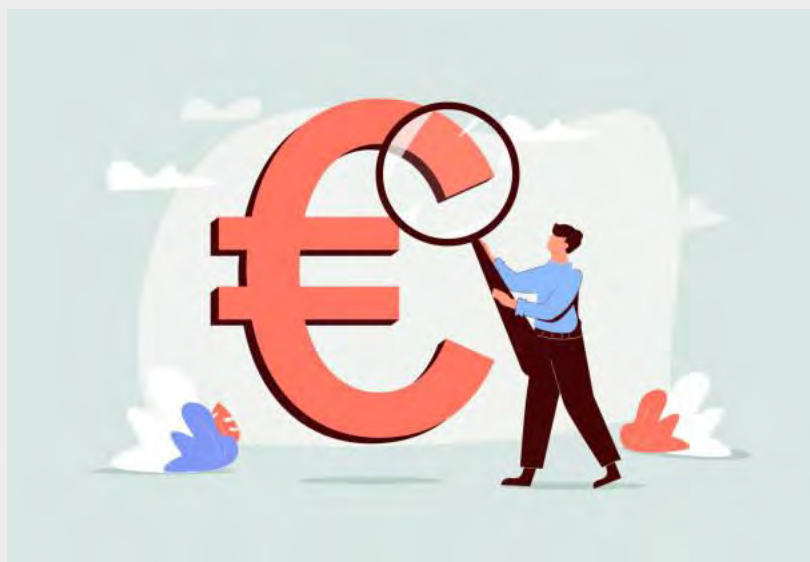
Evolution des tonnages collectés entre 2012 et 2022



- Un meilleur tri et donc recyclage, mais une production totale de déchets qui a finalement peu baissée
 ➔ Priorité des 10 prochaines années: **réduire les déchets** produits
- Un enjeu fort sur les **déchetteries**, qui concentrent plus de la moitié des déchets produits sur le territoire
- Des performances de tri à **maintenir** en terme de **qualité du tri**

2.

LES INDICATEURS FINANCIERS



Le financement du service

Le financement du service gestion des déchets est assuré par :

- La Redevance incitative (REOMi)
- La Redevance des apports des professionnels en déchèteries
- Le compostage individuel
- Les subventions

Redevance	2019	2020	2021	2022
Montant de la redevance	1 867 946 €	1 978 547 €	2 083 572 €	2 046 621 €

La structure des coûts (Matrice compta-coûts)

2022		
POSTES DE CHARGES	Charges en euros HT	%
Charges de structure	151 827,00 €	6%
Communication	27 500,00 €	1%
Prévention	37 821,00 €	1%
Pré-collecte	145 575,00 €	6%
Collecte	991 962,00 €	38%
Transfert/Transport	410 245,00 €	16%
Traitement	828 721,00 €	32%
TOTAL CHARGES MATRICE	2 593 651,00 €	100%
POSTES DES PRODUITS	Charges en euros HT	%
Produits industriels (vente de matériaux)	270 525,00 €	33%
Soutiens	490 085,00 €	60%
Aides publiques	54 396,00 €	7%
Autres produits	1 650,00 €	0%
TOTAL PRODUITS MATRICE	816 656,00 €	100%

Le coût aidé du service public

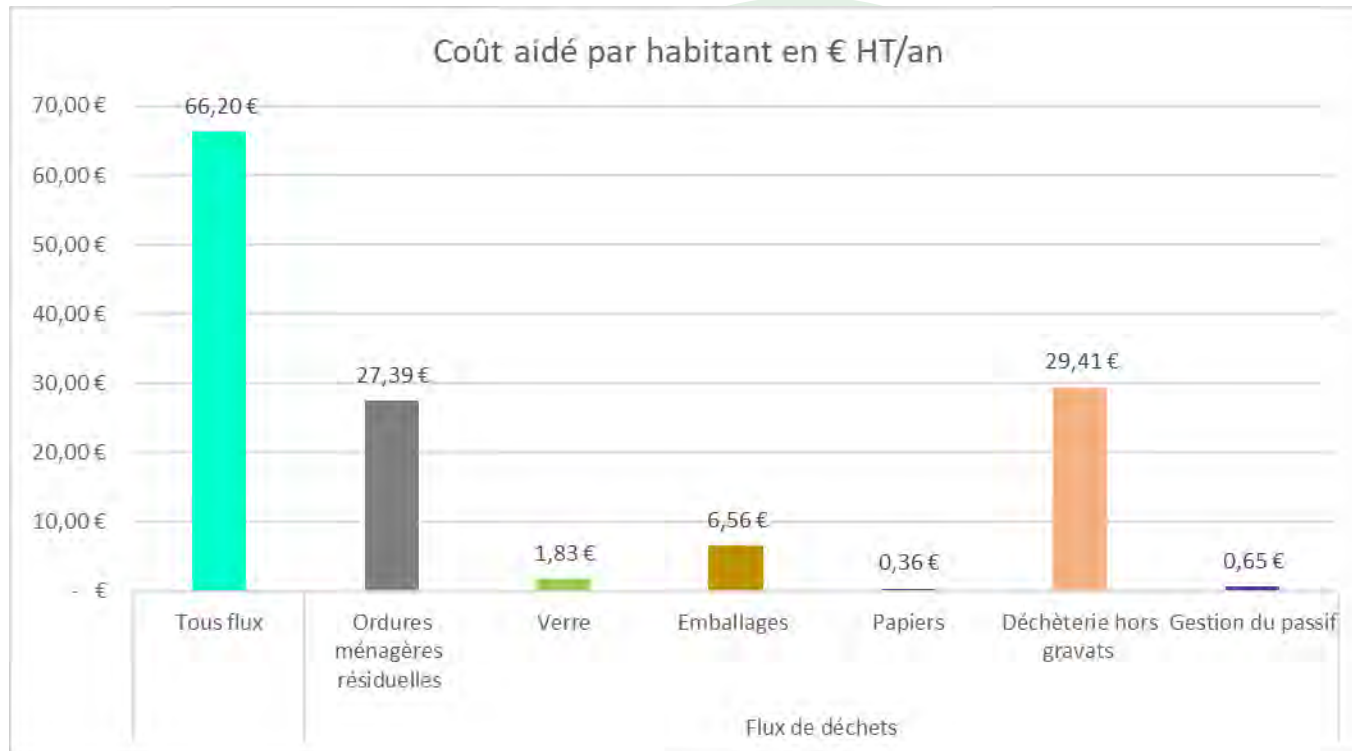
Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la Communauté de Communes.

Il représente **l'ensemble** des charges c'est-à-dire le coût complet (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements ...) qui affectent le service, déduction faite des produits industriels (vente de matériaux, prestations à des tiers), des soutiens des éco-organismes (filières à Responsabilité Elargie du Producteur/REP) et des aides publiques.

Année 2022 Montants HT	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
Coût complet	756 457 €	94 797 €	779 565 €	944 880 €	17 994 €	2 593 693 €
Coût aidé HT	749 593 €	50 930 €	192 686 €	765 792 €	17 994 €	1 776 995 €
Coût aidé TTC	787 689 €	57 614 €	233 650 €	824 557 €	19 350 €	1 922 860 €

Le coût aidé par habitant

L'analyse des coûts rapportés à **l'habitant** est la plus pertinente pour déterminer **l'efficience** du service et du coût de la collecte. Elle permet **d'effectuer** la comparaison avec des données issues du référentiel national.



La Communauté de communes du Pays de Mortagne possède un des plus bas coûts de collecte par habitant et par an de Vendée et reste très en dessous des indicateurs nationaux.

	Flux de déchets						
	Tous flux	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages	Papiers	Déchèterie hors gravats	Gestion du passif/Autres
Communauté de communes du Pays de Mortagne 2022	66,20 €	27,39 €	1,83 €		6,92 €	29,41 €	0,65 €
Comparaison avec la moyenne pondérée	Mixte à dominante rurale						
Référentiel national 2021€ HT/hab	105,80 €	57,90 €	1,60 €		12,50 €	31,00 €	2,80 €
Comparaison avec la moyenne pondérée	Vendée zone mixte rurale						
Données 2021	81,00 €	38,00 €	1,70 €		9,50 €	28,00 €	3,80 €
Comparaison avec la moyenne pondérée	Vendée terriroires en Redevance Incitative						
Données 2021	89,10 €	41,90 €	2,10 €		9,80 €	32,60 €	2,70 €

Perspectives 2023

- Poursuite du renouvellement des Points d'Apport Volontaire sur le secteur Ouest du territoire (Saint Martin des Tilleuls, Saint Aubin des Ormeaux, La Gaubretière, Tiffauges et Les Landes Genusson)
- Définition d'un plan d'actions pour réduire les déchets sur le territoire (réemploi, compostage, diminution des emballages, etc.)
- Groupement de commandes avec la Communauté de communes de Vie et Boulogne pour la fourniture des sacs jaunes en vue d'optimiser les coûts d'achats
- Attribution automatisée des sacs jaunes pour chaque foyer
- Renouvellement d'un camion à chargement arrière pour la collecte des sacs jaunes, motorisation gaz
- Renouvellement d'un camion à chargement latéral pour la collecte des ordures ménagères, avec motorisation si possibilité technico-économique
- Travaux de sécurisation sur les déchetteries (quai bennes à verre et gravats) et de reprise de voirie sur le site de Saint Martin des Tilleuls



Pays de
Mortagne

